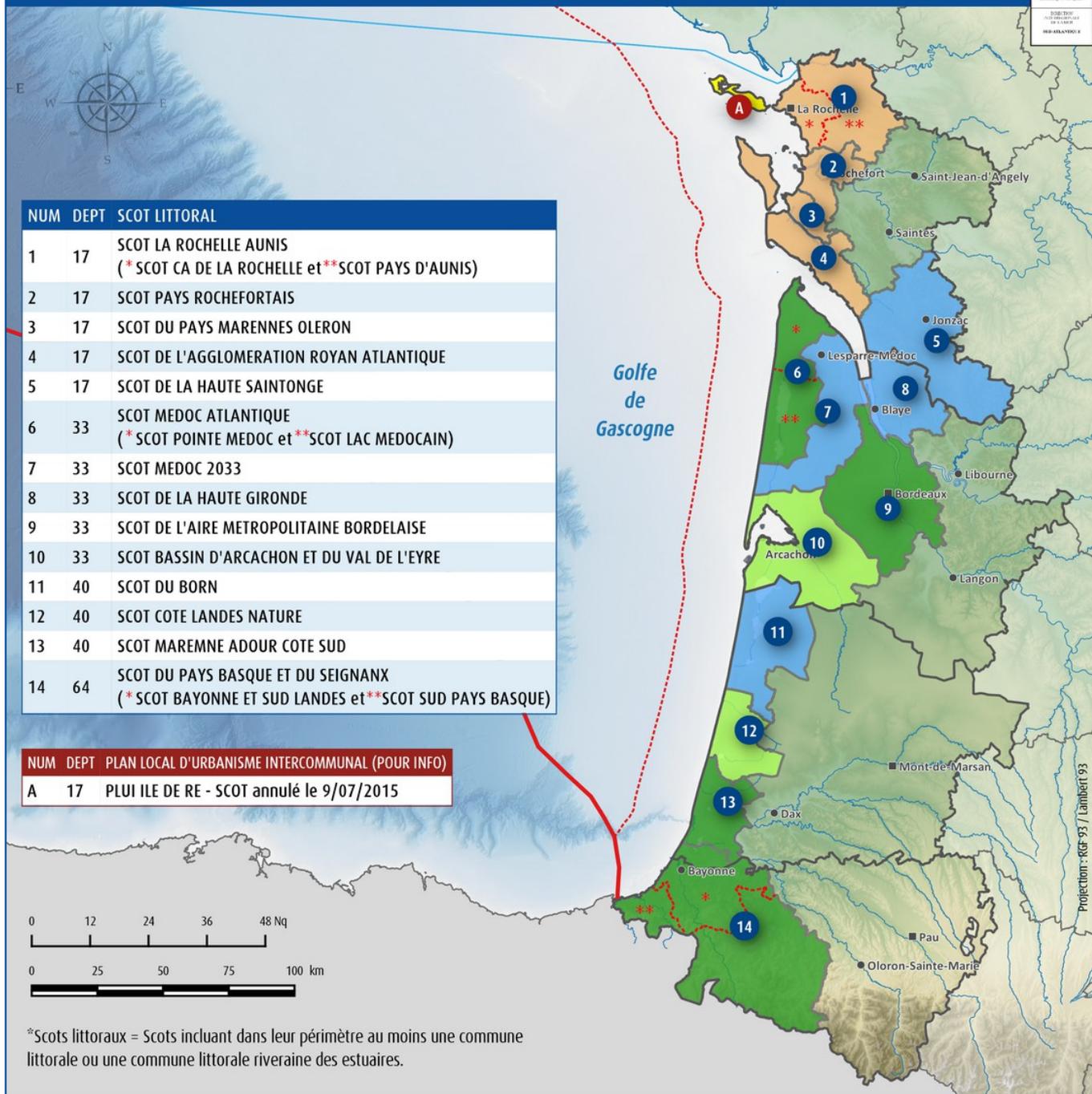


L'état d'avancement des Schémas de COhérence Territoriale (SCoT) littoraux* sur la façade Sud-Atlantique



*Scots littoraux = Scots incluant dans leur périmètre au moins une commune littorale ou une commune littorale riveraine des estuaires.

Etat d'avancement des schémas de cohérence territoriale littoraux (janvier 2018)

- SCOT approuvé
- SCOT en élaboration : délibération prise
- SCOT en élaboration : projet arrêté
- SCOT en révision : délibération prise

PLUI - Plan local d'urbanisme intercommunal de l'Ile de Ré (pour information)

Limites administratives

- Limite des départements littoraux de la Nouvelle-Aquitaine
- Limite de la zone économique exclusive
- Limite des eaux territoriales (12 Nq)
- Façade maritime

Sources : MTES/DGALN, DREAL Nouvelle-Aquitaine
 Copyrights : © GEOFLA (IGN), © BD ALTI (IGN), © SHOM, © EMODnet
 Réalisation : DIRM SA / MCPPML - Janvier 2019